

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 33 (1895)
Heft: 48

Artikel: Petit-Pierre : (suite et fin)
Autor: Faure, Auguste
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195243>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

poules, en allongeant le cou, y picoraient des brins d'herbe et des insectes.

» Jean, usant alors d'un grand moyen, se dit en lui-même : *Ah ! t'as rolliu fére 'na dzenelhère, atteinds vâi on bocon.*

» Il aiguise son sabre de chasseur de gauche, va semer des grains d'avoine sur son terrain, le long du poulailler, de manière que les poules soient tentées d'allonger le cou à travers les barreaux pour les manger. Mais aussitôt que l'une d'entre elles se hasardait à montrer sa tête, Jean la décapitait d'un coup de sabre, et tandis que le corps de la victime se démenait dans le poulailler, la tête allait invariablement rouler dans le pré de Jean.

» Et Louis fut bien forcé de déplacer ses volatiles ; sans cela, il ne lui en serait pas resté un. A. G.

Le comique anglais Tole raconte qu'il y a une vingtaine d'années, il se promenait sur la Perspective-Newsky à Saint-Pétersbourg. Pour passer le temps, il alluma un cigare et fumait tout tranquillement, sans penser à mal. Tout à coup, un officier, dit-il, s'approcha de moi et m'adressa la parole :

— Monsieur, ne savez-vous pas qu'il est défendu de fumer ici ?

— Je n'en avais pas la moindre idée. Mais puisque c'est défendu, je m'en vais cesser de suite ; et j'éteignis mon cigare.

Deux minutes après, des agents de police se jettent sur moi, m'empoignent et me conduisent au poste, où je reste un jour et une nuit. Enfin on m'amène devant le commissaire.

— Ne savez-vous pas qu'il est défendu de parler au czar ?

— Pardon, répondis-je, je n'ai parlé à personne. C'est un officier qui m'a fait remarquer qu'il était défendu de fumer sur la Perspective-Newsky.

— Un officier ! Mais c'est Sa Majesté le czar. Ne l'avez-vous pas su ?

— Mais non, pas du tout.

Mon interrogatoire terminé, on me reconduisit en prison. Puis, au bout de quelques heures, un agent vint me chercher et me dit que le czar désirait me voir. J'allai au palais. Alexandre III fut fort aimable, s'excusa au sujet de cet incident et parla avec beaucoup d'esprit d'art et de théâtre. Avant de partir, je m'enhardis à lui dire : Puis-je vous demander une grâce, Sire ?

— Parlez, dit le czar en fronçant légèrement les sourcils.

— Je vous supplie, si vous me rencontrez encore dans la rue, de ne plus m'adresser la parole.

Le czar rit et me congédia avec la plus grande amabilité.

L'einterrâ dê la fenna à Remâofon.

La fenna à Remâofon, la Zabet, qu'é-tâi malâda, allâvê adê pe mau, qu'on bio matin le restâ sein remoâ su sa tiutra, râide coumeint on pau. Remâofon, quand ve cein, fe fêrê onna bière et coumandâ lè pareints po l'einterrâ. Dein cé teimps n'iavâi pas onco dê cliiâo petits z'ornibu iô on einfatê la bière pè derrâi po allâ âo cemetiro, et mémameint dein bin dâi veladzo n'iavâi pas pi on branquâ ; on menâvê la bière su on tsai et quand on arrevâvê vai la delêze dâo cemetiro, on pregnâi dou panamans qu'on passâvê per dêzo la bière, ion dévânt et l'autro derrâi, et on la portâvê dinsê tantquê dein la fousa.

Quand faillu einterrâ la fenna à Remâofon et que lè pareints furent arrevâ, on lâo baillâ à tsacon on verro et onna navetta, tandi que lo vôleit appliyivê la Grise, après quiet on agueliâ la bière su lo tsai à panâirês et on modâ po lo cemetiro. Mâ y'avâi dâi crouïo tsemis, na pas que y'aussê dâo pacot et de la vouarga, mâ y'avâi dâi roussins que lè ruês einfonçâvont tant qu'âi z'abots et dâi z'autro bets ein molasse iô lo tsemin étâi tant grebolu que c'é-tâi coumeint se lè ruês passâvont su dâi tsirons que cein fasâi dâi sécossês dâo diablio. Assebin quand l'arreviront à iena dê stâo pliacês, cein fe coumeint se lè ruês dévâi la man aviont passâ su onna bouenna : rraao ! po la coumeinçoura derrâi. Ma fâi, qu'arrevâ-te ? C'est que la fenna qu'é-tâi dein la bière sê reveillâ ; parait que l'é-tâi coumeint on dit, ein nêtargie, et le coumeinçâ à bordenâ per lè dedein. Quand lè dzeins oïront cein, furent on bocon épouâiri ; mâ faillâi bin vaîrê cein qu'ein irê ; l'arrêtoit lo tsai, l'âovront la bière, et tràovont la Zabet que bâillivê ein sê frotteint lè ge. Que faillâi-te fêrê ? On ne poivê pas la menâ âo cemetiro et la faillu ramenâ à l'hotô, iô le sê garit et iô le vicu onco on part dê teimps.

Trâi z'ans après, la revouâiquie mé morta po tot dê bon, mê peïnso, et faillu refêrê. Remâofon avâi adê lo mémo vôleit, que rappliâ la Grise po menâ la bière ; mâ quand faillu modâ, Remâofon que ruminâvê oquiê ein li mémo, s'ap-proutsê dâo vôleit que tagnâi dza la cavala pè la breda, lâi preind l'écourdjâ dâi mans et lâi fâ :

— Remoa-tê d'iquie et laissê mè menâ lo tsai, sein quiet on est dein lo cas d'étrê onco eimbêtà tandi trài z'ans !

Petit-Pierre.

(Suite et fin.)

Il y avait trois ans que Lucile était morte... Alors commença pour Petit-Pierre une existence douloureuse. Jacques s'était passionnément épris de sa seconde femme, qui, — triste

côté de l'égoïsme maternel, — n'aimait que ses enfants à elle. Petit-Pierre fut immédiatement relégué au second plan, en compagnie du grand père.

Celui-ci, avec sa profonde expérience de la vie, s'aperçut bientôt que le fils de Lucile allait être malheureux dans cette maison qui, autrefois, lui avait été si douce.

Rose et Gaston, les enfants de la deuxième femme de Jacques, étaient choyés, couverts de caresses, pendant que l'infortuné Petit-Pierre ne récoltait jamais, lui, un seul mot de tendresse. Ses jouets, ses beaux jouets dorés, que sa mère Lucile avait été, jadis, si heureuse de lui acheter, étaient devenus la propriété des nouveaux venus. A table, au repas du soir, la moindre incartade de Petit-Pierre était impitoyablement punie, pendant que Rose et Gaston avaient, eux, le droit de tout se permettre et en usaient avec entrain.

En vain le grand-père cherchait-il à s'interposer ; en vain représentait-il à son fils tout ce que cette inconcevable partialité avait de singulier et de répréhensible : le peintre, aveuglé par son amour, répondait aux reproches de son père par de mauvaises raisons, alléguant que Petit-Pierre était insupportable, que, du reste, il arrivait à un âge où il fallait le morigéner sévèrement, de peur d'avoir à se reprocher, plus tard, trop d'indulgence à son égard. Mais l'aïeul n'était pas dupe de tout cela, les choses les plus futiles lui prouvaient, jusqu'à l'évidence, que Petit-Pierre était odieux à sa marâtre.

Pour faire oublier à l'enfant de Lucile toutes les petites cruautés dont on l'accablait journellement, le brave homme s'ingéniait à redoubler de bonté envers lui. Son cœur débordant de tendresse cherchait à consoler cet innocent, qui devenait, de jour en jour, plus pensif et plus sombre. Souvent, le prenant par la main, il l'emmenait au cimetière, prier sur la tombe de la chère morte : c'étaient leurs seules excursions à présent ! Naturellement, ils rentraient de ce pèlerinage les yeux rougis par les larmes. Alors la femme de Jacques leur reprochait leur tristesse, les accusant de ne manifester de la sorte leurs regrets que pour mieux témoigner leur aversion pour elle.

Que répondre à ces attaques ? Le grand-père, admirable de calme et de mansuétude, prenait le parti de regagner sa chambre avec Petit-Pierre. Ils couchaient tous les deux dans la même pièce, au premier étage. De là, ils pouvaient entendre les cris joyeux de Rose et de Gaston, dont les sonores éclats de rire leur donnaient, à eux, une insurmontable envie de pleurer.

La philosophie du vieux père Darville ne put résister bien longtemps à cette lutte de tous les jours. Le digne homme se cassait lamentablement. Lui, jadis solide comme un chêne, et robuste et droit sous sa couronne de cheveux blancs, il se voûtait de plus en plus ; ses yeux obscurcis par le chagrin devenaient atones et vitreux. Pauvre vieux ! cela le tuait lentement, de voir souffrir son Petit-Pierre qu'il aimait tant, et cela sans pouvoir rien faire pour le délivrer de cette existence pénible !

Bien souvent, il avait eu la pensée d'emmenner l'enfant, de s'enfuir de cette maison dans laquelle tous deux, maintenant, semblaient être des importuns, des trouble-fête, des étrangers ! Mais où aller ? que faire ? Il était trop fier pour tendre la main, pour implorer

la générosité de son fils, pour accepter une pension que sa belle-fille ne manquerait pas de lui reprocher !

Ah ! s'il avait eu vingt ans de moins, il aurait travaillé, il aurait pris un emploi quelconque, ne demandant qu'un salaire modique, suffisant pour les nourrir, lui et son petit garçon ; mais, hélas ! il avait soixante-treize ans... Soixante-treize ans !... On lui aurait ri au nez !

Il valait mieux s'en aller, — s'en aller rejoindre Lucile !

Peu à peu, cette idée d'une mort prochaine entra dans le cerveau du grand-père. Il s'y accoutuma doucement, préparant Petit-Pierre à ce nouveau malheur, l'exhortant à regarder en face, résolument, cette vie mauvaise et désespérante. Et, une nuit, sans une parole de colère ni de haine, il s'éteignit en fixant sur son fils Jacques, assis auprès de son lit, ses yeux tristes emplis de reproches muets, en embrassant, dans une suprême étreinte, Petit-Pierre qui pleurait à chaudes larmes, et sentant que, cette fois, il était bien seul au monde.

* * *

Ce jour-là, c'était la Toussaint.

Rose et Gaston étaient partis en promenade avec leur mère ; Jacques Darville était absent, appelé à Paris par une importante affaire : la décoration d'un hôtel princier situé près du Bois-de-Boulogne.

Seul, dans le jardin attenant à la maison, Petit-Pierre s'occupait à cueillir des fleurs ; il avait réuni en gerbe des chrysanthèmes et des marguerites d'automne ; son bouquet composé, il sortit.

Personne dans la campagne. Il regarda autour de lui, comme s'il avait eu peur d'être vu, ferma la porte du jardin, et prit, sur sa droite, un sentier qui montait vers le cimetière. Il était environ six heures du soir : la nuit tombait.

Petit-Pierre fit quelques pas dans une allée et parvint aux tombes qu'il cherchait : celles de sa mère et de son grand-père, proches l'une de l'autre.

Il avait partagé son bouquet en deux et attachait des fleurs à la croix qui ornait chaque tombe.

A la vieille église, le glas des Morts sonnait, mélancolique ; les vibrations de la cloche s'éteignaient en une note lente et attristée.

Sur une pierre où l'on lisait en grosses lettres : « LUCILE DARVILLE », l'enfant s'était assis.

Il songeait !

Il songeait qu'il était las de souffrir, que quoique bien jeune, il avait déjà épuisé le calice de toutes les douleurs, qu'il n'avait plus sur cette terre personne pour l'aimer, puisque son père ne lui donnait plus les caresses d'autrefois ; il songeait qu'il avait peut-être bien des jours à souffrir encore, à voir choyer ces deux enfants qui étaient brusquement venus lui arracher sa part de joie, et qu'il serait bien doux de s'ensevelir dans le silence, dans la paix du tombeau, de s'endormir auprès de maman Lucile et de grand-père.

Maintenant, la nuit était profonde. Les cyprès et les sapins, courbés sous la bise de novembre, profilaient leurs silhouettes sous la lune et se penchant les uns vers les autres, semblaient se murmurer des choses lamentablement tristes. L'enfant avait peur...

Soudain, il crut entendre des voix qui l'appelaient

Et il les reconnaissait ces voix chéries : c'était celle de maman Lucile, sa pauvre mère dont il n'avait plus aujourd'hui les baisers ; c'était celle du grand-père, le grand-père dont il ne sentait plus la main ridée et protectrice étreignant sa frêle main d'enfant.

Alors, charmé, il s'étendit sur la pierre, fermant ses yeux devant lesquels passait la vision de son enfance heureuse.

* * *

Le lendemain, le jardinier du cimetière trouva, couché sur la pierre tombale de Lucile Darville, un enfant inanimé...

C'était Petit-Pierre, qui, n'ayant pu réveiller sa mère et son aïeul, s'était endormi auprès d'eux.

Pour toujours !

Auguste FAURE.

Le pantalon.

On nous écrit de Lausanne :

Le *Conteur* a publié dernièrement divers articles sur la femme qui porte les culottes. Ils m'ont donné l'idée de rechercher l'origine du pantalon dans sa forme actuelle, et voici ce que j'ai trouvé.

Le pantalon fut d'abord une manière de déguisement, car le mot dérive du nom du personnage de la comédie italienne, le pitre *Pantolon*, ou *Pantalone*, dont les longues et larges chausses étaient traditionnelles.

Henri III, fort amateur de mascarades, s'affubla pour la première fois d'un « pantalon » et, masqué, parcourut, en 1585, les rues de Paris, suivi de ses mignons en fête.

Ils envahissaient les maisons, rosaient le guet et les passants et se divertissaient beaucoup à faire tomber dans les ruisseaux les chaperons des femmes.

Le « pantalon » d'Henri III avait été copié sur un modèle vénitien, car les artisans de Venise portaient des culottes à longues jambes, passant parmi les étrangers pour un des plus bizarres vêtements de la terre.

En dehors des mascarades, le pantalon ne s'acclimata en France qu'en passant par l'armée, où les hulans du maréchal de Saxe en donnèrent le patron.

Mais ce fut après 1789 que le pantalon triompha de la culotte qui régnait depuis tant d'années.

Les ouvriers des villes, après les matelots de la flotte française, avaient adopté le pantalon accompagné d'une petite veste.

Ce costume, relativement nouveau dans les premiers temps de la Révolution, attira l'attention des nobles et des bourgeois qui, pour désigner les gens du peuple, leur donnèrent le nom de « sans-culotte » en manière d'injure ou de dédain. Mais les partisans de la Révolution acceptèrent la nouvelle appellation comme un titre d'éloges.

Bref, le pantalon obtint un tel triomphe qu'on en fabriqua des milliers rayés aux couleurs républicaines. Il en resta

même dans les magasins un tel stock que lorsqu'on réquisitionna du drap pour l'armée en haillons on trouva des quantités de ces étoffes tricolores.

On s'en servit, et des régiments entiers, des Alpes au Rhin, marchèrent à l'ennemi avec le fameux pantalon à raies.

C'est donc à partir de la Révolution que le pantalon s'est vulgarisé en France, où il n'a pas tardé à détruire complètement la culotte. Ce vêtement, qui a l'avantage d'abriter les jambes dans les temps froids et humides et de dissimuler la maigreur des mollets, chez un grand nombre de personnes, ne tarda pas à être adopté dans toutes les classes de la société.

La mode du pantalon était générale quand Louis XVIII revint, avec toute la noblesse émigrée, en culottes de soie. Cette noblesse fut fort étonnée de trouver en France des hommes qui n'étaient plus habillés comme dans l'ancien temps ; c'était une révolution, on la combattit. Il fut tacitement convenu que tout ce qui touchait au gouvernement et à la noblesse proscrivait impitoyablement ce vêtement, auquel l'entrée des salons aristocratiques était interdite.

Le pantalon ne triompha donc pas sans peine de la culotte. Les muscadins, aux formes peu saillantes, s'empressèrent d'adopter le pantalon, mais les Apollons luttèrent contre ce nouveau vêtement et ne se décidèrent que difficilement à se défaire de la culotte courte qui laissait voir leurs beaux mollets.

Enfin la Révolution de juillet vint porter le dernier coup à la culotte courte et aux bas blancs. Louis-Philippe, appelé à remplacer Charles X sur le trône, en 1830, se montra aux glorieuses journées, à l'Hôtel-de-Ville, aux Tuileries, puis au Palais-Bourbon et dans la rue avec un pantalon blanc ou noir et avec un chapeau de général ou en feutre gris, selon les circonstances.

La mode du pantalon se généralisa dès lors dans toute l'Europe.

Singulière application de l'électricité.

Il y avait autrefois, à Langnau, un empirique très rusé, Michel Schupach, plus connu sous le nom de *Médecin de la montagne*, qui jouissait d'une immense popularité. Un riche paysan, très hypocondre, très superstitieux, vint un jour le consulter. « J'ai sept démons dans le corps, sept, pas moins. »

Schupach lui répond gravement :

— Non seulement sept, mais huit bien comptés.

Sur cela, il l'examine, le fait causer et lui promet de le guérir en huit jours et de chasser chaque matin un démon de son corps, à un louis pièce. « Mais,